

COMMUNIQUÉ DE NICOLAS CHAILLET, PRÉSIDENT D'UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Le jeudi 18 octobre 2018, le Président de l'Université de Bourgogne et le Président de l'Université de Franche-Comté se sont exprimés ensemble sur le devenir de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en Bourgogne-Franche-Comté.

Je me réjouis de leur communiqué commun et du message qu'ils ont exprimé. Ainsi, les deux Présidents souhaitent que soit saisi le cadre offert par l'ordonnance à venir en proposant, sur la base de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté, d'aller plus loin. Il s'agit d'une reconnaissance du travail engagé par UBFC, ses instances, ses personnels, l'ensemble des établissements membres. Nous devons poursuivre le développement de l'ESRI de Bourgogne-Franche-Comté, pour notre communauté, pour la réussite du projet I-SITE et pour notre Région.

Nicolas CHAILLET
Président d'Université Bourgogne Franche-Comté

Contact

Samya CHAMANE

Tél. : 03.63.08.26.92

E-mail : samya.chamane@ubfc.fr